Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 8 (1863)

Heft: 19

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. <u>Voir Informations légales.</u>

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE

SUISSE

dirigée par F. LECOMTE, lieutenant-colonel fédéral.

Nº 19.

Lausanne, 27 Octobre 1863.

VIIIe Année

SOMMAIRE. — Notes sur la cavalerie française (suite). — Instruction sur les colonnes par compagnie. — Rassemblement des cadets zurichois en 1863.

NOTES SUR LA CAVALERIE FRANÇAISE.

(Suite.)

Ecole impériale de cavalerie de Saumur.

Cette école, que nous avons suivie pendant quelques jours, a pour mission de former les instructeurs destinés à reporter dans les corps de troupes à cheval un mode d'enseignement uniforme en ce qui concerne les principes, les modes de dressage des remontes, la théorie, les évolutions de ligne et les autres connaissances qui se rattachent à l'arme de la cavalerie.

Située à Saumur, dans un climat tempéré, le travail en plein air peut y être pratiqué presque toute l'année.

Des places d'armes nombreuses se trouvent à portée des bâtiments d'école; il y a peu de temps perdu en allées, en venues fatiguant inutilement le cavalier.

Le sol du terrain de l'exercice étant d'ailleurs sablonneux, les accidents ont rarement de la gravité. Il faut encore ajouter qu'outre la bonne disposition des bâtiments de l'école, sur laquelle nous reviendrons, les environs de la ville offrent des routes et des terrains très avantageux pour favoriser le goût de l'équitation. Enfin les courses créées par le gouvernement sur un hippodrome situé à une petite distance de l'école, sont un excellent moyen pour les officiers et sous-officiers de cavalerie, de conduire leur instruction équestre à son dernier terme, en leur apprenant pratiquement les diverses phases de l'entraînement.